

# L'écho de Montailoux

Bulletin communal de Présilly - numéro 76 - mai 2017



Présilly  
Le balcon du Genevois



# Sommaire

# L'édito

L'édito	2
La vie municipale	3-7
Compte-rendu des conseils municipaux	3-4
Travaux	4-5
RécréA - Programme	6-7
Méli-mélo	8
L'intercommunalité	9-10
Maison du Salève - Programme	9
Inauguration bornes Mélo	10
Santé – Social	11
Mutuelle santé pour tous	11
Vie associative	12-13
Groupes de marcheurs	12
L'Accorderie	12
L'Entraide (scouts de Cluses)	13
Arc-en-Ciel du Genevois	13
Ça s'est passé à Présilly	14-15
Bientôt à Présilly...	16
... et ailleurs...	17
CODERPA 74	17
Mémoires de Présilly	18-19
État-civil	20
Infos pratiques	20

Chères Présilliennes, Chers Présilliens,

## Hommage à Paul BRAND, ancien maire de Présilly

Né dans le hameau de Bel Air en 1924, Paul Brand y a fondé, avec sa femme Léonie (décédée en 2014), un foyer composé de trois enfants : Jean-Paul, Bernard et Christiane. Depuis, la famille s'est agrandie, comptant aujourd'hui 7 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Le dévouement de Paul Brand et son sens du service l'ont conduit à s'investir dans son village auquel il était profondément attaché.

Il fut tour à tour président de l'association de la chasse, membre du comité paroissial et chauffeur pour l'Entraide Internationale des scouts de Cluses, conduisant un camion jusqu'en Albanie afin d'apporter de l'aide aux personnes en difficulté.

Élu au Conseil Municipal à partir de 1965, il fut maire de 1971 à 1983, puis à nouveau conseiller jusqu'en 1989. En tout, Paul aura effectué 24 ans de mandat au service de sa municipalité.

À cette époque, la priorité allait aux services : ce furent notamment l'installation du téléphone à la mairie en 1974, l'achat de la première photocopieuse, le premier container de tri sélectif pour le verre, l'installation de la première cabine téléphonique, la réalisation du mur en pierre en bas de l'église, la collecte des ordures ménagères au porte à porte, l'installation du chauffage central dans le bâtiment de la mairie ainsi que de nombreuses autres actions.

Bien que le métier d'agriculteur occupât beaucoup de son temps, Paul savait également en accorder aux habitants de notre commune et se libérer pour exercer au mieux sa fonction de maire.

Pour son quart de siècle au service de la population, au nom de la commune de Présilly, je tiens à présenter toute ma sympathie et mes sincères condoléances à sa famille.

Concernant notre municipalité, faisons le point sur la procédure de révision du plan local d'urbanisme : après un avis technique défavorable du Commissaire Enquêteur réceptionné à l'issue de l'enquête publique, la commission Urbanisme a repris le travail arbitral sur les différentes demandes des PPA (Personnes Publiques Associées) ainsi que sur les requêtes de particuliers, en relation avec le Bureau d'étude.

La commune mène en parallèle des consultations juridiques spécialisées sur le déroulement ultérieur de la procédure de révision du PLU et le recalage opérationnel du planning. Depuis le 27 mars, nous sommes sous le régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme) ainsi que de nombreuses autres communes sur le département.

Une réunion publique sera organisée le moment venu afin de vous informer sur le déroulement de la suite de la procédure.

Travaux, animations passées et à venir, vie associative à Présilly et dans les environs, je vous laisse découvrir tout cela au fil des pages de ce nouveau numéro...

Je vous souhaite une bonne lecture et un beau printemps !

Bien à vous,

Le Maire,

Nicolas DUPERRET

## Compte-rendu des conseils municipaux

### URBANISME

- Reprise de l'instruction des demandes de déclaration préalable par les services municipaux

Le Conseil Municipal a décidé de reprendre la compétence en matière d'instruction des demandes de déclaration préalable. Pour rappel, cette compétence avait été confiée à la Communauté de Communes du Genevois en 2014. Le délai de réponse pour les déclarations préalables étant très court, il a été jugé préférable que la Commune instruisse elle-même ces demandes d'urbanisme afin d'y répondre plus rapidement. Les permis de construire sont toujours instruits par la Communauté de Communes.

- Refus du transfert de la compétence en matière de documents d'urbanisme à la Communauté de Communes du Genevois (CCG)

Le Conseil Municipal a refusé de transmettre à la Communauté de Communes la compétence en matière de documents d'urbanisme. Prévu par la loi ALUR, ce transfert a été refusé par l'ensemble des Communes de la CCG afin de permettre aux PLU déjà en vigueur d'entrer en application.

### RESSOURCES HUMAINES

- Recrutement d'un nouvel agent technique

Le Conseil Municipal a acté de la nécessité de recruter un nouvel agent pour les services techniques. En effet, la Commune a désormais pour mission d'entretenir les espaces verts du SIVU Beauprés ainsi que ceux de la micro-crèche au Plat. Ces nouvelles missions ainsi que l'augmentation importante de la population ces dernières années ont donc conduit le Conseil à acter le recrutement d'un nouvel agent technique. Cet agent sera principalement chargé de réaliser l'entretien des bâtiments municipaux ainsi que du fleurissement de la Commune.

- Recrutement d'un nouvel adjoint administratif

Suite au prochain départ de notre dévouée Sandrine (qui a souhaité se rapprocher de son domicile), la Commune est actuellement à la recherche d'un(e) secrétaire de Mairie.

Ce poste s'adresse à toute personne à la recherche d'un emploi administratif (accueil et renseignement du public, exécution et suivi des procédures comptables, gestion de l'état-civil, gestion de dossiers, suivi des correspondances,...).

Cet emploi est à pourvoir de suite. Les personnes intéressées peuvent faire suivre leur dossier en Mairie.

## Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

### MARCHÉS PUBLICS

- Lancement de l'appel d'offre de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation du Petit-Châble

Le Conseil a validé le lancement de l'appel d'offre pour le projet de réhabilitation de la route du Petit-Châble. Ces travaux visent à améliorer la situation sur cette route sans aménagements adaptés, où se croisent véhicules, cyclistes et piétons.

Le projet doit permettre d'optimiser le confort et la sécurité de chacun en réalisant des trottoirs ainsi que des ralentisseurs. Les réseaux secs seront également enfouis sur toute la longueur de la voirie.

### TRAVAUX

- Début des travaux du four à pain

Le Conseil se réjouit de constater que les travaux d'aménagement du futur four à pain sur la Halle du village ont débuté. Au moment où vous lirez ce bulletin, celui-ci devrait être terminé.

- Aménagement route de Beauregard

Le Conseil a pris la décision de lancer la préparation pour la réhabilitation d'une partie de la route de Beauregard qui est aujourd'hui très abimée. Par ailleurs, afin de lutter contre la vitesse excessive sur cet axe, le Conseil va mettre en place des ralentisseurs sur plusieurs points de la route de Beauregard. Ces aménagements participeront à la sécurité de chacun et en particulier de nos enfants.

## Travaux

### Un local technique flambant neuf !



Alors que les frimas hivernaux ont pris le pouvoir à l'extérieur, les services techniques n'ont pas chômé à l'intérieur...

Résultat : rangement, nettoyage et peinture dans les locaux sous la Mairie.

*La chaufferie a belle allure après sa cure de rajeunissement*

# La vie municipale

## Travaux (suite)

### Four à pain — place de la Halle

La construction du four à pain va bon train...  
Découvrez les étapes en images.



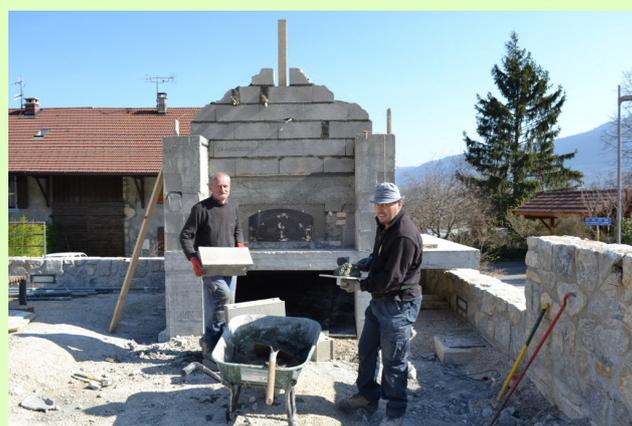
*Les maçons...*



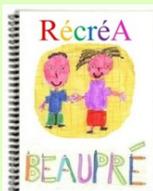
*Les constructeurs du four...*



*Les charpentiers...*



## La vie municipale



### RécréA

SIVU Beaupré – 135 rue Beaupré – Le Châble – 74160 Beaumont

Permanence tous les jeudis de 17 à 19h

07 06 66 67 31 et 04 50 83 77 78 ☎ [Recrea74@gmail.com](mailto:Recrea74@gmail.com) / <http://recrea74.wix.com/recrea>

### RécréA, c'est : des ateliers "adultes"...

Un **cours de couture** se déroule tous les mercredis de 19h45 à 21h45.

Apprendre à se servir de la machine à coudre, se fabriquer un petit haut, créer des doudous... ou plein d'autres choses !



### ... mais aussi des ateliers familiaux



#### Récréabou

Tous les mercredis matin de 9h15 à 11h15, les familles peuvent venir s'amuser avec les petits de 18 mois à 3 ans.

Toutes sortes d'**activités** sont proposées : comptines, éveil musical, bricolage, balade pour découvrir les insectes, sortie à la bibliothèque, visite de la maternelle, intervention de la CAF sur différents sujets d'éducation,...

#### Des groupes de parole

Une fois par trimestre, encadrés par l'école des parents (<http://epe74.org/>)

Différents **thèmes** proposés : autorité et limite, les écrans, la séparation.

Interventions subventionnées par le REAAP 74.

Prochaine intervention :

**mercredi 7 juin**, de 9h30 à 11h00, dans le bâtiment périscolaire.

→ Pensez à vous inscrire !

#### Des ateliers culinaires

Encadrés par Maëva

Ces rencontres sont proposées un samedi par mois et se déroulent dans le bâtiment périscolaire sur inscription.

## La vie municipale

### À chaque vacances :



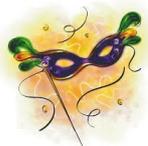
#### Des sorties à l'extérieur :

patinoire, chasse aux trésors à Annecy, concert à la bibliothèque de Cruseilles, spectacle à l'Arande pour les petits,...



#### Des semaines sportives :

vélo à Annecy, découverte du kick boxing, initiation à différents sports, soirée repas,...



#### Des activités ludiques autour d'un thème :

les animaux, carnaval,....

L'accueil se fait dans le bâtiment périscolaire.

L'encadrement des enfants est assuré par l'équipe permanente du périscolaire, titulaire de diplômes professionnels : BPJEPS Sportif et tout public, BAFA, CAP petite enfance.

L'équipe est complétée par des animateurs titulaires du BAFA ou en cours

## Vacances d'été 2017

### Permanences d'inscriptions

Pour les habitants de Beaumont et Présilly :

- Le jeudi 1er juin de 16h à 19h
- Le samedi 3 juin de 9h30 à 12h
- Le mardi 6 juin de 16h30 à 18h30

Pour les habitants des communes extérieures :

- Le jeudi 8 juin de 16h à 19h
- Le samedi 10 juin de 9h30 à 12h
- Le mardi 13 juin de 16h30 à 18h30

Pour les enfants qui ne sont pas scolarisés à l'école Beaupré, et afin que votre inscription soit prise en compte, merci de nous apporter :

- L'avis d'imposition 2016 sur revenus 2015
- L'assurance de responsabilité civile de votre enfant
- La photocopie de sa carte d'identité (recto/verso)
- Le règlement intérieur signé (disponible sur notre site internet)

### Programme

- Chaque semaine, une sortie à la journée
- Des activités bricolage, sportives, culturelles, de découverte de l'environnement.
- Des semaines sportives
- Des campings sur 2 nuits
- Un stage foot et un stage tennis en partenariat avec les clubs du Châble.
- Des séjours :
  - 11-14 ans : du 8 au 15 juillet à Vias
  - 14-17 ans : du 5 au 12 août à Rome
  - 8-10 ans : du 21 au 25 août à Montrevel

## **RAPPEL : tri et poubelles sauvages...**

Nous vous rappelons que les containers pour ordures ménagères sont destinés uniquement aux... ordures ménagères ! Et que ces dernières doivent être emballées dans un sac poubelle.

Les papiers, petits cartons, les bouteilles en verre ou en PET ainsi que les divers contenants en PET ou en aluminium doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet.

Les gros cartons, les déchets verts, les encombrants (ferraille, vieux meubles, vieux parasols, matelas,...), les matériaux type isolants, plâtre, etc. doivent impérativement être apportés en déchèterie ! (Horaires indiqués dans le bulletin, en quatrième de couverture)

En cas de doute, lisez les informations indiquées sur les containers, promenez-vous sur le site de SIDEFAGE ([www.sidefage.fr](http://www.sidefage.fr)) ou renseignez-vous auprès des agents de la déchèterie de Neydens.

**Il est absolument inadmissible de voir, de nos jours encore, des objets de toutes sortes et de toutes tailles balancés dans les containers d'ordures ménagères ou laissés à côté de ces mêmes containers ! Ce manque de respect est intolérable, que ce soit vis-à-vis des agents de la Commune ou des riverains qui doivent subir cette pollution visuelle.**

Le comportement de chacun contribue au bien-être de tous. Merci de vous en souvenir...

## **Horaires de travail**

Petite piqûre de rappel en ce qui concerne les heures dévolues au bricolage et divers travaux bruyants pour les particuliers :

- du lundi au vendredi : de **8h à 20h**
- samedi : de **9h à 12h** et de **14h30 à 19h**
- dimanche : de **10h à 12h**

Merci de vous y conformer et de penser au confort de vos voisins !

Pour mémoire : les agriculteurs ne sont bien entendu pas concernés par ces horaires.

## **Droits et devoirs des chiens (et de leur maître...)**

- Un chien n'a pas le droit de se promener sans son maître...
- Un chien ne peut pas produire des excréments n'importe où, sauf si son maître les ramasse et les jette dans une poubelle
- Un chien ne peut en aucun cas se montrer agressif et mordre les promeneurs à deux ou quatre pattes !
- Un chien doit bénéficier d'attention de la part de son maître qui, entre autres, ne doit pas l'abandonner hurlant sur un balcon...

Le respect de ces petites règles n'apportera que bienfaits et bonnes relations de voisinage, le chien et son maître étant alors appréciés de tous.

Nous rappelons que le maître est responsable des dégâts ou blessures causés par son chien et qu'il peut être poursuivi en cas d'infraction !

## **Papiers d'identité, attention ça change !**

Veillez noter que, depuis le 21 mars dernier, la mairie de Présilly, comme bon nombre de mairies en France, ne délivre plus et ne renouvelle plus de carte nationale d'identité.

Il faut désormais vous rendre dans une des mairies équipées spécifiquement. Il n'est pas nécessaire d'habiter dans ces communes pour y faire renouveler votre carte ! Ainsi, les habitants de Présilly ont la possibilité de se rendre à la mairie de Saint-Julien ou de Cruseilles, par exemple.

Il est conseillé de **pré-remplir une demande en ligne** avant de vous présenter au guichet de la mairie.

Pour plus d'informations et pour remplir la pré-demande, rendez-vous sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Sélectionnez l'onglet "Particuliers", puis allez sur "Papiers – Citoyenneté" et "Carte d'identité".

Les personnes ne possédant pas d'ordinateur peuvent bien entendu venir à la mairie de Présilly où elles recevront l'aide nécessaire.

Autre nouveauté : si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Vous pouvez toutefois demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en produisant un justificatif d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.

## **Le saviez-vous?... Taille des arbres par le SMS !**

Vos arbres fruitiers de variétés anciennes auraient besoin d'être taillés ?

Mais vous n'êtes pas équipés ou ne savez pas comment faire ?

Le Syndicat Mixte du Salève est là pour vous aider !

Contactez-les au 04 50 95 28 42 ou par mail à [e.durr@syndicat-mixte-du-saleve.fr](mailto:e.durr@syndicat-mixte-du-saleve.fr)

# L'intercommunalité

## La Maison du Salève : programme

Sauf indication contraire : gratuit, sur inscription + 1 adulte accompagnant obligatoire gratuit.

### ESCAPADES EN CALÈCHE (extérieur)

**Samedi 10 juin, 9h30-17h, à Arbusigny, dès 6 ans**  
Au rythme des chevaux de trait, découvrez les marais, la vie rurale et les paysages du plateau des Bornes. Durée en calèche : 1h30.

### QUELS INSECTES POUR QUELS MILIEUX ? (extérieur)

**Mercredi 21 juin, 13h45 à Annemasse, dès 6 ans**  
Venez découvrir la diversité des insectes et participez à un inventaire sur le site du Vernand.  
Sur inscription au 04 50 92 00 45 (mairie d'Annemasse)

### LE SECRET DU BERGER (extérieur)

**Mercredi 12 juillet, 14h30 au Salève, dès 7 ans**  
Une balade guidée où jeux, rencontres et autres "vacheries" vous mèneront à travers les grands espaces de cette montagne. Pensez à prendre votre goûter pour un moment de convivialité.

### LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

#### soirée astronomique (intérieur/extérieur)

**Vendredi 21 juillet, 21h30, dès 6 ans**  
Conférence et observation encadrées par la Société Astronomique de Genève. Apportez vos instruments d'observation (y compris vos jumelles) !  
Prévoir des vêtements chauds.

### REPOR'TERRE DE LA FORÊT (extérieur)

**Mercredi 16 août, 10h à la Maison du Salève**  
Devenez repor'terre en enquêtant sur les trésors cachés de la forêt. Au programme : observation, recherche d'indices et moulage d'empreintes.  
Dès 6 ans, 6€ sur inscription.

### BALADE PAYS'ÂNE (extérieur)

**Samedi 27 août, 10h-17h, au départ de la Maison du Salève, dès 7 ans**  
À pied, au fil de la plume, du crayon, des couleurs et des rencontres, laissez-vous guider par nos ânes et deux artistes pour une montée en alpage atypique. Poursuivez la journée en partageant le repas du berger (payant, sur réservation) et en passant la nuit à l'alpage (bivouac à votre charge).  
Pensez à prendre votre pique-nique pour le midi.

### ALPAGE EN FOLIE (extérieur)

**Dimanche 28 août, 10h-16h, à l'Alpage du Plan du Salève, dès 4 ans**  
Découvrez l'alpage d'une façon décalée et originale : tout au long de la journée, venez tester des ateliers multi-sensoriels. Deux visites multi-sensorielles auront également lieu à 10h30 et 14h30.  
Pensez à prendre votre pique-nique pour partager un moment convivial.

### LA MAISON DU SALÈVE FÊTE SES 10 ANS !

**Dimanche 17 septembre, à la Maison du Salève**

#### \*BALADE GOURMANDE (extérieur)

**Départs échelonnés toute la matinée (dans l'ordre des inscriptions), dès 8 ans**  
Avis aux randonneurs gourmands ! Entre amis ou en famille, venez déguster des spécialités locales au cours d'un parcours balisé.  
Parcours : 12km (durée de 2h45 hors pause)  
Renseignements (horaires, tarifs): 04 50 95 92 16 ou [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com)  
Inscription obligatoire du 15 juillet au 31 août

#### \*NATURE GOURMANDE (extérieur)

**Départs échelonnés de la Maison du Salève**  
Ateliers sur le thème de la nourriture : que mangent les animaux ? Peut-on manger des orties ? Qu'est-ce que la chaîne alimentaire ?  
Pensez à prendre votre pique-nique pour partager un moment convivial.  
Balade facile (1h sans les ateliers). Dès 5 ans

### LA BOUCLE DES SONS (extérieur)

**Mercredi 20 septembre, 14h-16h à Andilly, dès 5 ans**  
Dame nature nous offre ses plus beaux sons ! Créez vous-même vos instruments de musique, écoutez les animaux et participez à l'orchestre nature.

### BRAME DU CERF (extérieur)

**Vendredi 22 septembre, 19h à Vulbens, dès 8 ans**  
Venez écouter le temps d'une soirée, le cri rauque du roi de la forêt, dans un moment de rencontre privilégié avec la nature.  
Animation en partenariat avec l'association Apollon 74.

## Nouvelle exposition temporaire à partir du 13 juillet 2017 :

### Paysages sonores

La nouvelle exposition de la Maison du Salève vous propose de découvrir la nature en ouvrant grand les oreilles.  
Faites l'expérience en famille d'écouter la nature...

**Horaires 2017** : février à juin / septembre à décembre : mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h  
juillet / août : du mardi au dimanche de 10h à 18h — Vacances scolaires zone A : du mardi au dimanche de 14h à 18h  
Fermeture : janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, 25 décembre  
Groupes sur réservation (visite tous les jours sauf dimanche après-midi et lundi)

**Programme complet sur** : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com) / [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com)  
La Maison du Salève, 775 route de Mikerne, 74160 Présilly - Réservations et contact : 04 50 95 92 16

# L'intercommunalité

## Inauguration des bornes Mélo

En ce jeudi 23 mars, il y avait foule à l'EHPAD du Val de l'Aire, à Saint-Julien, pour fêter une nouvelle venue : la borne Mélo.

"Jukebox" amélioré, elle permet non seulement d'écouter la musique de son choix, mais aussi de s'adonner aux joies du karaoké ou encore de pratiquer divers jeux, que ce soit un quizz ou le loto (avec possibilité, pour ce dernier, d'afficher les numéros en caractères géants, ce qui rend bien service aux résidents malentendants).

*Marinette Pinget entourée de bénévoles, des représentants d'associations et autres donateurs (dont le Rotary Club et la fille de M. Crochet), des membres du groupe de danse folklorique Lou Galopin, qui a animé la cérémonie, ainsi que de la charmante Princesse du Genevois 2017.*



Marinette Pinget, présidente des Bals Musette (association œuvrant au sein de l'EHPAD), a saisi tout le potentiel de ce fabuleux appareil ; dès lors, son objectif était clair : les résidents devaient avoir leur borne !

Cependant une telle acquisition avait un coût non négligeable.

C'est grâce aux subventions et dons de divers contributeurs que le rêve a pu devenir réalité et ce, dans un joli doublé, puisque la borne Mélo du Val de l'Aire a une sœur jumelle à l'USLD Les Lauriers, autre maison de retraite de Saint-Julien.

Parmi ces contributeurs, citons, entre autres et dans le désordre : le Rotary Club de Saint-Julien, Migros France, les Communes de Neydens et Présilly, les associations La Laurentienne (Neydens) et La Présillienne ainsi que la famille du regretté Roger Crochet, père fondateur du Macumba. Les mémoires de ce dernier ayant été publiées en 2016, sa famille a décidé de reverser les bénéfices des ventes à l'association les Bals Musette en vue de l'achat des bornes Mélo.

Souhaitons longue vie à ces deux géniaux assistants animateurs !

## Une mutuelle santé pour tous



### Lancement du dispositif « MA COMMUNE MA SANTÉ »

Les élus de la Communauté de Communes du Genevois ont inscrit dans le projet de territoire le développement d'une offre complète de services à la population afin que l'action sociale communautaire prenne en compte l'ensemble des populations.

Ainsi, après avoir mis en place le guichet unique d'information pour la petite enfance en 2015 et engagé la réflexion autour de la pénurie de soignants et de professionnels de santé, la collectivité a mené en 2016 une réflexion autour de l'accès aux soins.



Une des actions souhaitées par les élus a été de proposer une action de groupe afin de négocier et obtenir les meilleures conditions faces aux assureurs et mutuelle. **L'objectif étant qu'aucun habitant du territoire ne renonce à se faire soigner faute d'avoir les moyens de payer une complémentaire santé adaptée à sa situation.**

Le 12 décembre dernier, le conseil communautaire s'est prononcé en faveur d'un partenariat avec Actiom afin de lancer le dispositif *Ma Commune ma Santé* sur l'ensemble des 17 communes de la CCG.

La Communauté de communes a organisé 4 réunions d'information en mars et avril derniers, afin de présenter le dispositif aux habitants des 17 communes.

### Qu'est-ce que MA COMMUNE MA SANTÉ ?

Le dispositif *Ma Commune ma Santé* est **ouvert à tous les publics** : jeunes, retraités, artisans, agriculteurs, fonctionnaires, libéraux... qui n'ont pas de complémentaire santé à titre personnel ou via leur employeur, ou qui ont une complémentaire santé trop chère ou pas totalement adaptée à leurs besoins.

Pour en bénéficier, il suffit de se rendre à l'une des **permanences** où un référent local de l'association apportera un accompagnement gratuit et personnalisé.

La plateforme téléphonique d'Actiom (**05 64 10 00 48**) répond également aux questions des personnes intéressées par le dispositif.

Enfin, le site [www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org) propose un tarifificateur en ligne qui guidera leur choix.

*Ma Commune ma Santé* est **accessible aux résidents des 17 communes de la CCG**, mais il est aussi ouvert aux commerçants, artisans et agents publics qui y travaillent (justificatif nécessaire). La seule condition pour y accéder est d'adhérer à l'association en versant une cotisation de 12 euros par an.

### Un Partenaire choisi pour son indépendance

Depuis 2014, l'association Actiom, à but non lucratif, non commercial et totalement indépendante, négocie auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles, des contrats collectifs dans le but d'obtenir les meilleures conditions possibles pour ses adhérents.

Forte de 1'600 communes partenaires et environ 15'000 adhérents, l'association commence à avoir du poids dans la négociation !



Communauté de Communes du Genevois

Archamps Technopole - Bât Athéna 2 - 38 rue Georges de Mestral 74166 St Julien en Genevois Cedex

Tel 04.50.95.92.60 - [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)

## Vie associative

### Présilliens, on se bouge !

#### Groupes de marcheurs "de proximité" : ça vous intéresse ?

10'000 pas recommandés par jour... mais qui parmi vous les fait vraiment ?

Souvenez-vous : l'activité physique est essentielle pour se maintenir en bonne santé !  
Et quoi de plus simple et de plus économique que la marche ?



Mais marcher seul n'est pas toujours facile ni motivant. Les membres du CCAS ont à cœur de promouvoir un style de vie propice à maintenir ou améliorer la forme des Présilliens.

Afin d'organiser des **groupes de « marcheurs » dans et autour du village**, nous avons besoin dans un premier temps de recenser les personnes intéressées par cette activité.

Merci de nous communiquer vos coordonnées (nom, adresse mail ou téléphone) à : [mairie@presilly.fr](mailto:mairie@presilly.fr) ou en appelant la mairie au 04 50 04 42 50 en précisant que vous êtes intéressé(e) par les Groupes de Marche dans le village.

Si vous souhaitez aller plus loin et « randonner », nous vous rappelons que vous pouvez consulter le site internet de l'association Montailoux-Salève Randos : [www.montailoux-saleve-randos.fr](http://www.montailoux-saleve-randos.fr)

## L'Accorderie

### Un système d'échange de services sur la base du temps



L'Accorderie vous propose d'échanger des services selon votre savoir-faire et une rémunération en temps. Elle favorise les solidarités locales concrètes. Elle permet de retisser les liens entre les générations, les cultures et les conditions sociales différentes.

Tous les services sont mis sur un pied d'**égalité**, quelle que soit la nature de l'échange et des compétences utilisées : 1h de ménage = 1h de dépannage informatique = 1h d'aide administrative.

Les échanges entre les Accordeur-es sont uniquement rémunérés en temps.

Les **Accordeurs** sont au cœur du fonctionnement de l'Accorderie.

#### Comment ça marche ?

Plusieurs formes d'échanges :

- **Individuels** – en échangeant avec les accordeur-es
- **Associatifs** – en participant à la gestion quotidienne de l'Accorderie (accueil, ménage...)
- **Collectifs** – en participant aux activités de groupe organisées par des Accordeur-es (découverte, initiations culturelles...)

**Quelques exemple d'échanges** : aide au déménagement, bricolage, travaux de couture, accompagnement à un rendez-vous médical, jardinage, aide aux devoirs, confection de plats, arrosage de plantes, conversations en anglais, aide aux démarches administratives, coupe de cheveux...

#### Mode d'emploi :

Contactez l'Accorderie du Genevois → Inscrivez-vous gratuitement → Proposez au moins un service → Votre compte est crédité de 15h → contactez l'Accordeur dont le service vous intéresse → Organisez-vous pour l'échange → Réglez l'échange avec un chèque-temps → Voilà l'Accorderie en action !

#### Venez rejoindre les 118 Accordeur-es du Genevois !!

Local de L'Accorderie : 35 Route de Thairy 74160 Saint-Julien-en-Genevois

[www.accorderie.fr/genevois/](http://www.accorderie.fr/genevois/)

mail : [genevois@accorderie.fr](mailto:genevois@accorderie.fr)

Tél : 07.70.06.77.52

**Permanences** au local :

Mardi : 8h30 – 11h00, Mercredi : 14h00 – 17h00, Jeudi : 16h30 – 19h00

## Vie associative

### L'Entraide Internationale des scouts de Cluses

#### Les poids lourds de l'Entraide ont besoin de chauffeurs bénévoles

Chaque premier mercredi du mois, sur le parking du gymnase du Léman à Saint-Julien-en-Genevois, la dynamique et efficace équipe de bénévoles de l'Entraide Internationale des scouts de la région de Cluses est sur le pied de guerre de 8h à 12h pour charger dans les trois camions mis à leur disposition toutes sortes d'objets non encombrants apportés par les particuliers du canton qui souhaitent s'en séparer. Sont également acceptés les dons en chèques et en espèces.

"La veille, les chauffeurs vont chercher les véhicules de 3,5, 19 et 38 tonnes avec semi-remorque ; la conduite de ces deux derniers nécessite le permis poids lourds de catégorie C. Lors de décès, séparation, déménagement ou départ en maison de retraite, les bénévoles en possession de camionnettes arrivent en renfort et effectuent des tournées dans le canton. Ils se rendent dans les familles pour aider à vider les pièces de leurs meubles, appareils électroménagers... Cette tâche requiert parfois des qualités de déménageur lorsque les immeubles sont dépourvus d'ascenseur", explique Raymond Esclapez, Présillien et fidèle chauffeur bénévole.



Presque chaque mois, les camions, cumulant un volume de 100m3, repartent pleins à craquer. De plus, un partenariat avec la Suisse voisine a été développé. Les objets collectés sont ensuite minutieusement triés. Certains, en très piteux état, termineront à la déchetterie et seront recyclés, d'autres seront chargés dans des containers envoyés dans les pays où sévissent des conflits, qui traversent une grave crise politique ou qui sont victimes de catastrophes naturelles. Les scouts de la région de Cluses viennent en aide aux écoles, dispensaires, orphelinats de Madagascar, d'Ukraine, de Haïti, d'Asie du Sud-Est... Un suivi des articles distribués est rigoureusement assuré.

Chaque année, tous les dimanches d'octobre, est organisé à Cluses un marché aux puces géant sur 13'000 m<sup>2</sup> permettant de financer les convois humanitaires. Cet événement à la renommée régionale est toujours attendu avec une extrême impatience par les chineurs les plus invétérés.

- Les **chauffeurs** qui désirent apporter leur aide pour la **conduite des camions** peuvent contacter Raymond Esclapez, responsable des conducteurs au : 04 50 04 45 05.
- Les **particuliers** qui souhaitent solliciter les bénévoles pour un **ramassage à domicile d'objets encombrants** peuvent contacter les Scouts de la région Cluses avant les premiers mercredis de chaque mois au : 04 50 98 39 06.

### Arc-en-Ciel du Genevois



L'Association Arc-en-ciel du Genevois organise

sa **braderie de vêtements d'été**

**le samedi 8 juillet 2017**

**de 8h à 13h**

au local et sur le parking d'Arc-en-ciel  
situé 2A avenue Louis Armand (face à l'Arande)

*Venez nombreux !*

# Ça s'est passé à Présilly

## Autour de la Chandeleur

Toujours soucieuse de tisser des liens intergénérationnels entre les habitants, la Présillienne lance cette année un nouveau concept de manifestations festives avec pour titre : "Les rendez-vous de la Présillienne : Autour de..."

Le dimanche 12 février, le premier thème tournait autour de la Chandeleur avec un concours de déguisements pour les enfants, un quiz pour les adultes et une compétition de crêpes décorées de bonbons multicolores. Cet atelier "crêp'art" laissait libre cours à la créativité des enfants.

Beaucoup de bambins s'étaient parés de leur plus beau déguisement, sous le regard émerveillé des parents, pour décrocher un lot, des chocolats et des confiseries.

Les adultes, eux, dégustaient les crêpes sucrées ou nappées de confiture tout en sirotant le cidre local.

Au vu de ce succès, d'autres thèmes seront évoqués en fonction des événements sportifs, culturels, familiaux ou tout simplement des rencontres villageoises à proximité du futur four à pain, des échanges autour d'un verre,... Bien d'autres idées ne manqueront pas de fuser au sein de cette sympathique association.

Jean COUTURIER

*Sylvie entourée des nombreux déguisés*



*Il y avait foule en cette fin d'après-midi pour venir déguster une délicieuse crêpe après la balade du dimanche...*

### Les créations de l'atelier Brico-Crêpes

Comme promis aux petits participants, voici les photos de quelques œuvres...



Maiwenn  
4 ans



Max  
4 ans



Alexy  
3 ans



Chloé  
5 ans



Rafael  
19 mois



Maylane  
6 ans



Noah  
2 ans



Titouan  
5 ans



Aubin  
5 ans



Sarah  
5 ans



Emma  
5 ans



Victoria  
3 ans



Noémie  
2 ans



Tom  
3 ans

## Ça s'est passé à Présilly

### Le Carnaval très spatial de l'APE Beaupré

Samedi 11 mars, l'Association des Parents d'Elèves de Beaupré, présidée par Anne-Lyse Billaud, organisait son troisième carnaval avec pour thème cette année la "Space Boum".

Un grand nombre d'enfants et parents étaient présents pour fêter cet évènement cosmique.

Après une présentation des déguisements en vue de décrocher un des lots déclinés en bons d'achats de la Grande Récré, les familles défilèrent dans les rues de Présilly, accompagnées par l'astre solaire; tous assistèrent ensuite à l'embrasement de Monsieur Hiver, robotisé pour la circonstance.



À peine les dernières flammèches éteintes, les enfants se ruèrent sur les pop-corn proposés en quantité astronomique, les crêpes et pâtisseries réalisées par les parents ainsi que d'autres douceurs de la Voie Lactée. Les adultes gravitaient plutôt autour des frites, des hot-dogs et de la bière...

Pour clore cet après-midi de bonne humeur universelle, petits et grands se réunirent sur la piste de danse étoilée par les boules à facettes, pour évoluer en rythme sur des tubes interplanétaires.

Les bénéfices de cette journée interstellaire seront attribués au Sou des Ecoles pour participer au financement des divers projets mis en orbite.

Jean COUTURIER



23 exposants, température passant de 5 à 15 °C, nuageux le matin, éclaircies l'après-midi, un bon repas, le sourire des bénévoles...



### Vide-grenier — 2 avril 2017

Organisé par La Présillienne



...tels étaient les ingrédients de ce 3ème vide-grenier de Présilly !



## Bientôt à Présilly...

### Programme des animations à venir :

Quand ?	Quoi?	Où? / Qui?
chaque mardi de mai à septembre	"Les mardis du Terroir" marché de producteurs locaux de 16h à 19h	Camping Le Terroir, ch. de Clairjoie Association Terroirs en Culture
17-18 juin 2017	Journées du patrimoine de pays et des moulins	Maison du Salève (consultez le site Internet)
24 juin 2017	Animation estivale	Place de la Halle / La Présillienne
1 <sup>er</sup> juillet 2017	Fête de fin d'année	École Beaupré / APE Beaupré
16-17 septembre 2017	<b>Journées du patrimoine :</b>	
	"Mont Salève en marche"	Départs un peu partout autour du Salève Syndicat Mixte du Salève
	Visite libre et gratuite des expos + "10 ans" de la Maison du Salève	Maison du Salève (consultez le site Internet)
24 septembre 2017	Rando VTT Montailoux	Départ devant la Mairie Montailoux VTT Club

### Visite guidée de la Chartreuse de Pomier 2017

Dans le cadre de la découverte du Patrimoine Culturel de la Savoie et de Genève, des visites guidées sont ouvertes au public en 2017 aux dates suivantes :

**Mercredi 14 juin, 15h**

**Mercredi 26 juillet, 15h**

**Mercredi 27 septembre, 15h**

Durée environ une heure, Minimum 10 personnes.

Inscriptions sur le site de la Chartreuse : [www.chartreuse-de-pomier.fr](http://www.chartreuse-de-pomier.fr)



Octobre Rose Vous connaissez ?

Le mois de la sensibilisation au dépistage du Cancer du sein !

Vous avez sans doute déjà vu votre mairie teintée de rose ?

Cette année, nous vous proposons de faire chacun un geste concret pour marquer ce temps particulier.

Alors à vos méninges pour mettre du rose sur votre maison



Ou du rose dans votre jardin...



Octobre n'est pas encore là, mais le temps passe si vite, commencez à vous y préparer, afin de parer notre village de **ROSE** !



## 23ème JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DU CODERPA 74

JEUDI 26 OCTOBRE 2017

SAMOËNS — Espace le Bois aux Dames — 600, route du Lac aux Dames — Base de Loisirs

- 8h15 Émargement et Café d'accueil
- 8h45 Bienvenue aux participants, Allocutions des Élus
- 9h15 Thématique de la journée : Mme BALLORIN, sophrologue
- 9h30 Services départementaux de la TÉLÉALARME et des gérontechnologies  
→ échanges avec la salle
- 10h30 Aide morale, M. CUDA Mario, psychothérapeute  
→ échanges avec la salle
- 11h30 Visite des stands , échanges avec les intervenants

**PAUSE DÉJEUNER — traiteur VIRET Daniel**  
**Aucun repas pique-nique ne sera autorisé dans les locaux**

- 14h00 La sophrologie face aux aidants et aux aidés, Mme BALLORIN, sophrologue  
→ échanges avec la salle
- 15h00 Aides à l'amélioration du logement et domotiques, SOLIHA et ANAXI TECHNOLOGIE  
→ échanges avec la salle
- 16h00 Conclusion de la journée, Mme BALLORIN
- 16h30 Visite des stands, échanges avec les intervenants



# Mémoires de Présilly

*Ces dernières années, notre village a accueilli beaucoup de nouveaux habitants ; certains viennent de villes ou villages voisins, d'autres d'un peu plus loin... Mais la majorité d'entre eux ignorent ce que fut Présilly autrefois. Quant aux Présilliens vivant ici depuis plus longtemps, ils ont parfois oublié « comment c'était avant », pris dans le tourbillon des années qui passent, s'étant habitué au nouveau visage de Présilly au fur et à mesure qu'il se métamorphosait.*

*Cette rubrique permettra de ne pas laisser s'effacer le passé de Présilly ! Chaque bulletin sera l'occasion de donner la parole à un ancien de la Commune : en sa compagnie, nous partirons à la pêche aux souvenirs et, parfois, aux photos retrouvées dans le fond d'une armoire...*

Elle est toute pimpante, foulard imprimé et cheveux de jais, on ne lui donne assurément pas ses 96 printemps ! **Anna Laplanche**, née Eusebio, nous ouvre la porte sur ses souvenirs.

Née le 27 février 1921 au Châble-Beaumont, elle porte le nom chantant de son papa italien.

Celui-ci est venu de Saluggia (Piémont) vers 1910. Arrivé à Saint-Julien, il a demandé la route pour Présilly, la seule phrase qu'il savait dire en français à l'époque. Pourquoi Présilly ? Parce que son cousin, patron de l'entreprise Eusebio de Charly-Andilly, s'y trouvait précisément pour diriger le chantier de la future école (actuelle Mairie). C'est ainsi que Louis, à peine débarqué de son Italie natale, a participé à la construction de ce bel édifice qui trône toujours fièrement au centre du Chef-lieu.

Louis Eusebio rencontre Camille alors qu'il se trouve sur le chantier de la fromagerie Girod, au Châble. Il l'épouse en 1913. Leur premier enfant, Jean-Baptiste, voit le jour la même année. Ils auront 9 enfants en tout, 4 garçons et 5 filles, mais 2 d'entre eux décèdent très jeunes, pendant la guerre. Anna n'a pas eu le temps de connaître ce frère et cette sœur, partis avant sa naissance. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'Anna, puisque Lucie est malheureusement décédée en mars dernier.

Louis est mobilisé, comme beaucoup d'hommes, lorsque la guerre éclate en 1914. Il est fait prisonnier assez rapidement et le restera tout au long de ce conflit interminable.

De retour chez lui, la vie reprend son cours. Le travail, la polenta du dimanche, recette italienne concoctée par Louis qui ne laissait personne toucher à sa marmite ! Et puis les chants en italien, parmi lesquels une berceuse dont Anna a retrouvé la mélodie l'an dernier dans les tréfonds de sa mémoire, quelques notes qu'elle s'est mise à fredonner un jour, avant de réaliser qu'elles lui venaient de son père. Les hasards de la mémoire qui, à 95 ans, vous replongent soudain dans un lointain passé, jusqu'ici escamoté par les années. Mais il faut dire aussi qu'Anna adore chanter et ne peut s'empêcher de battre la mesure du pied dès qu'elle entend une musique !

## **Des temps difficiles**

Louis Eusebio s'en ira malheureusement bien trop tôt, le premier jour de l'année 1932. Son décès subit, à l'âge de 46 ans, laisse son épouse totalement démunie. Jean-Baptiste du haut de ses 18 ans et sa sœur Louise, 16 ans, feront de leur mieux pour aider leur

mère à élever les 5 frères et sœurs qui suivent : Jean-Baptiste est placé chez un négociant en vins, dans l'Ain, et Louise chez des maraîchers à Bossey. Camille a dû travailler elle aussi : quelques ménages par-ci par là ou comme main-d'œuvre dans les fermes alentours. Puis elle trouve une place à demeure comme bonne chez les Taponier du Châble.

Joseph (9 ans) et Denise (8 ans) sont alors envoyés à l'orphelinat de Meylan où ils resteront jusqu'à leurs 16 ans.

Quant à Anna, âgée de 11 ans, elle est promue bien malgré elle au rang de maman de remplacement auprès des plus jeunes : Lucie (5 ans) et Emile (4 ans). Rôle qu'elle doit combiner avec celui – plus approprié à son âge – d'élève studieuse à l'école du Châble (actuelle bibliothèque, dans la Grand-Rue). Elle s'y rend avec Lucie, tandis que leur petit frère reste tout seul à la maison, un couple de voisins gardant quand même un peu l'œil sur lui de temps en temps...

« C'était à la bonne franquette » explique Anna. « On était libres comme l'air. On y prenait comme c'était, on était insouciant. »

Bien sûr, comme elle le précise, à l'époque il n'y avait pas les mêmes risques qu'aujourd'hui...



Parmi les activités de la maisonnée, il fallait compter la toilette : pas de salle de bains ni d'eau courante en ce temps-là... On se lavait au ruisseau et on complétait avec une grande toilette hebdomadaire qui exigeait quelques préparatifs préalables : récupérer l'eau du ruisseau, la réchauffer dans la bouillisseuse (ou « lessiveuse », utilisée également pour le linge – cf. *Bulletin n° 69, décembre 2014*) et la verser ensuite dans le baquet galvanisé. Chacun s'y lavait alors à tour de rôle avec du savon de Marseille ; l'eau était changée entre chaque passage, la bouillisseuse étant laissée sur le fourneau pour en chauffer au fur et à mesure.

## Mémoires de Présilly

Anna passe son certificat d'études à 12 ans déjà, mais, malgré ses facilités, elle ne poursuivra pas ses études plus loin, le but étant de quitter l'école au plus vite pour gagner les quelques sous qui permettront d'améliorer l'ordinaire. Toutes les occasions sont bonnes : commissions pour les voisins âgés, cueillette saisonnière, etc. Anna ne rechigne pas à la tâche et prend ce qu'elle trouve.

Le petit pécule que rapportaient ces menus travaux contribuait ainsi à agrémenter un tant soit peu les repas familiaux qui, habituellement, consistaient en pommes de terre bouillies, poires cuites et légumes du jardin. Parfois l'on restait 2-3 jours sans manger de pain, notamment l'hiver lorsque le travail manquait (et cela même lorsque Louis était encore en vie : les chantiers se faisant rares à la mauvaise saison, il devait trouver d'autres gagne-pain, comme la coupe de bois par exemple). Une chèvre complétait les maigres ressources du petit trio, ainsi que 6 ou 7 poules (du vivant de leur papa, le poulailler en comptait une vingtaine). Ils ne mangeaient cependant pas d'œufs, réservant ceux-ci à la vente. En revanche, le poulet rôti trônait régulièrement sur la table dominicale.

Anna explique que les poules étaient laissées en liberté à l'époque, c'était facile car la maison était relativement isolée. Les volatiles pouvaient se promener comme bon leur semblait. Pas de poulets en batterie en ce temps-là, ni de croissance artificielle... (et si je peux me permettre un commentaire personnel, je dirais que « c'était le bon temps ! »). Les poules mangeaient ce qu'elles trouvaient sur leur chemin. Et puis, on allait glaner quelques grains dans les champs, après moisson, afin de constituer des réserves pour nourrir les poules en hiver. On complétait avec les rares déchets qu'on produisait et on se faisait donner un peu de grain dans les fermes où l'on allait travailler. Ce qui manquait était acheté. Pour favoriser la ponte, on leur donnait également une pâtée constituée notamment de son et farine d'avoine (cette céréale étant particulièrement indiquée pour stimuler la production d'œufs).

### Les bonneteries

À 14 ans, Anna est engagée à la Manufacture de bonneterie Corajod, petite entreprise sise dans la Grand-Rue et moins connue que sa grande sœur, la Manufacture du Châble qui, fondée en 1880 par M. Léon Taponier, fut d'abord installée dans les locaux de l'actuelle Mairie avant d'être transférée



La Manufacture du Châble

dans un bâtiment construit à cet effet vers 1909-1910 sur la route de Viry. Les anciens locaux devinrent alors la « Pension » se souvient Anna, autrement dit la cantine des employés de la Manufacture du Châble. À noter cependant que cette grande manufacture avait cessé ses activités depuis 1933 lorsque Anna a commencé à travailler chez Corajod. La « Pension » s'était alors métamorphosée en logements locatifs, abritant notamment les nombreux douaniers qui œuvraient dans le coin : la zone franche, dont les limites s'étendaient de Valleiry au flancs du Salève, en passant par Viry et le Châble, explique Anna.



Un poste de douane se trouvait d'ailleurs à l'emplacement de l'actuel point mobilité. À l'époque, les gens appelaient cette zone « l'intérieur ». Anna évoque la petite boutique de Lambert, à Neydens (donc « en zone »), une sorte d'annexe du Provincia de Saint-Julien. On y trouvait des denrées moins chères qu'en dehors de la zone. La « contrebande » allait bon train... Le sucre, le café, le tabac, l'essence étaient moins chers en Suisse et dans cette fameuse zone franche que dans les communes situées, comme le Châble, de ce côté-ci... « Alors on faisait du trafic ! » souffle malicieusement Anna.

En 1939, la bonneterie Corajod, à son tour, ferme ses portes, suite à la déclaration de guerre. Anna se débrouille alors pour trouver quelques petits boulots (restaurant, fleuriste, etc.) avant d'obtenir une place à la Société Alsacienne d'Aluminium, en 1940.

Cette usine, nous l'avons déjà dit dans un précédent article, s'est installée au Châble en 1939, fuyant une Alsace devenue peu attrayante en ces temps difficiles... Le bâtiment alors vacant de l'ancienne bonneterie, route de Viry, sera le point de chute de la Société Alsacienne d'Aluminium.

*Rendez-vous dans le prochain numéro pour la suite des Mémoires d'Anna !*

Corinne FAVRE

## Etat-civil

### Naissances

- **Raphaël Jules Pierre BANAUDO BONNET**, fils de Romain BANAUDO et Laurie BONNET, est né le 26 décembre 2016
- **Alice Clémence CORNET**, fille de Jérémy CORNET et Alexandra BELFIORI, est née le 25 février 2017

Félicitation aux heureux parents et bienvenue à ces nouveaux petits citoyens.

### Mariages

Aucun.

### Décès

- **Léon Michel MEGEVAND** est décédé le 1er mars 2017
- **Paul Eugène BRAND** est décédé le 24 mars 2017

Nous présentons nos condoléances à leurs proches.

## Infos pratiques

### Ecole Beaupré

École maternelle : 04 50 04 47 43  
Ecole primaire : 04 50 04 59 58  
Secrétariat : 04 50 04 47 04

Permanences :

	SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi	8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi	16h00 à 18h00	

### La Mairie

97, Route du Bé d'Lè  
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50  
Courriel : [mairie@presilly.fr](mailto:mairie@presilly.fr)

[www.presilly.fr](http://www.presilly.fr)  
Ouverture au public :  
Lundi de 10h à 12h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 15h à 19h

### Service Intercommunal de la Petite Enfance

Communauté de Communes du Genevois  
Bâtiment Athéna 2  
38, rue Georges de Mestral  
Archamps Technopole  
74160 Archamps

04 50 95 91 40

### Centre de loisirs Récréa-Beaupré

135, rue Beaupré  
74160 Beaumont

04 50 83 77 78

**Ouvert le mercredi et pendant les petites vacances**

### Déchèterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67  
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00  
Fermée dimanches et jours fériés

### Régie Eau et assainissement

285, rue Louis Rustin  
Bâtiment Héra 1  
Archamps Technopole  
74160 Archamps

04 50 959 960

### téléphones et sites utiles

**pompiers : 18      SAMU : 15      Gendarmerie : 17**

**Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65**

**Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11**

**Enfance en danger : 119**

**Violences femmes info : 3919**

**Allo service public : 3939**

**[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)**

**[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)**

**[www.admin.ch](http://www.admin.ch)**